

Avis public

REPRISE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN PRÉSENCE DE PUBLIC

De nouvelles directives gouvernementales autorisent les conseils municipaux à se réunir à nouveau en présence de public.

Ainsi, la Municipalité du Village de Tadoussac souhaite vous informer que dès le 6 août 2020, date de la prochaine séance, les réunions du conseil municipal reprendront en présence.

Celles-ci auront lieu à la salle municipale, située dans le Centre des Loisirs, au 286 rue de la Falaise, Tadoussac.

Il y aura toutefois des consignes à respecter :

- Port du masque ou couvre-visage obligatoire;
- Lavage des mains obligatoire à l'entrée;
- Distanciation physique en tout temps avec les autres citoyens et les membres du conseil;
- Si vous éprouvez des symptômes du COVID-19 ou avez été en contact avec une personne qui a des symptômes, vous ne devriez pas entrer dans le bâtiment.

Marie-Claude Guérin, directrice générale

